

Résidence Universitaire d'Antony : la justice est passée, il faut réhabiliter !!

La Résidence Universitaire Jean Zay à Antony (92) compte encore 2000 logements étudiants. La Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre, dirigée par l'UMP en lien étroit avec Patrick Devedjian, qui voulait la démolir en partie, en a perdu le contrôle par décision de justice. Enfin !

Jeudi 10 mai 2012, le tribunal administratif de Versailles a annulé :

- **l'arrêté préfectoral** du 9 janvier 2009 portant sur le « transfert de biens appartenant à l'Etat ou à un établissement public et affectés au logement des étudiants » (la RUA et la résidence de Chatenay-Malabry) à la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre,
- **la délibération** du conseil de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre en date du 9 octobre 2009, « portant approbation du protocole d'accord relatif à la réhabilitation et au redéploiement des résidences universitaires Jean Zay à Antony et Vincent Fayot à Châtenay-Malabry ».

3 ans après le dépôt de notre premier recours, (et après la démolition des 550 chambres du bâtiment C en août 2010 !) **nous avons enfin été entendus par la justice** et le projet de démantèlement initié par la Communauté d'Agglomération avec l'appui (y compris financier) du Président du Conseil général a été stoppé. **Le CROUS de Versailles, qui redevient propriétaire des lieux, et l'Etat doivent maintenant programmer un vrai projet de réhabilitation de cette résidence et des infrastructures qui s'y trouvent.**

12 Mai 2012 le Parisien titrait « Coup de théâtre pour la Cité U d'Antony »

Extraits de l'article : « Maintenant, nous avons bon espoir de voir ce que nous réclamons depuis longtemps, sourit **Marie-Jo Erhard-Weil, présidente de l'AARUA**, que la résidence soit entièrement réhabilitée et que le site reste à vocation majoritairement étudiante. (...) »

Pour **Fabien Feuillade, conseiller municipal EELV d'Antony**, « ces décisions de justice sanctionnent le passage en force de l'UMP locale pour démanteler la résidence. Trop pressés d'en finir, ils en ont oublié les règles élémentaires du droit public ».

Pascale Le Néouannic, conseillère régionale Front de gauche réclame « que soit mis un terme à la démolition du bâtiment H ». Pour elle, « le nouveau gouvernement doit donner d'urgence au Crous les moyens d'assumer ses missions afin d'engager la réhabilitation de l'ensemble des bâtiments de la résidence Jean-Zay ».

Le sénateur PS Philippe Kaltenbach « appelle le futur gouvernement de gauche à reprendre en main le dossier »

Cécile Duflot, alors secrétaire nationale EELV et aujourd'hui Ministre du Logement : « Appliquons aux démolisseurs le principe pollueur-payeur. En pleine crise du logement, la droite locale a rasé en toute illégalité des résidences étudiantes pour faire des résidences de luxe et encourager la spéculation immobilière. C'est une pratique qui n'a plus sa place en France. »

A la Région, qui avait voté une subvention de 20 M€ pour la réhabilitation globale de la RUA, gelée en attente d'un projet précis, on se dit prêt « à reprendre un dialogue constructif, avec tous les acteurs concernés, permettant de préserver les intérêts des étudiants ».

La résidence universitaire Jean Zay, c'est 15% du logement social étudiant en Ile-de-France si elle est entièrement réhabilitée. La rentrée universitaire montre une fois de plus la galère et les besoins étudiants en matière de logement. Il faut maintenant passer des paroles aux actes.

La Communauté d'agglomération, dont l'objectif affirmé est de réduire la RUA, ne doit plus gérer ce dossier. Nous avons demandé leur intervention à la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi qu'à la Ministre du logement, en lien avec la Région et le CROUS.

Elu(e)s, citoyen(ne)s, nous comptons sur vous pour appuyer notre démarche.

Toute l'information sur notre site <http://amisrua.antony.free.fr>